

Campagne 2024 de stérilisation des chats errants*

Votre mairie et l'Association
Protectrice des Animaux
du Puy de Dôme disent :

*chats sans propriétaire



NON
A L'EUTHANASIE,

OUI
A LA STERILISATION !

Signalez tout chat errant en Mairie ou auprès de l'APA
afin qu'il puisse bénéficier de la campagne de stérilisation
qui aura lieu du 01/02/24 au 29/04/24



Pour tout renseignement adressez-vous à :

ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX

REFUGE : Lieu dit Les Bas Charmets - 63360 GERZAT - Tél. 04 73 91 35 36
Email : secretariat.apanimaux63@orange.fr - www.apanimaux63.org